



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU  
MAIRE

**ARRETE N° 06.2025**  
**Terrain de football stade Fernand Duchaussoy**

- Le Maire de la Ville de LIBERCOURT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'il y a lieu, en raison de l'état du terrain de football, situé Chemin du Prépoire de prendre des mesures de conservation et donc d'interdire toute pratique de sport sur ledit terrain.

**ARRETE :**

- Article 1** La pratique du football (match, entraînement etc....) ainsi que tout autre sport est formellement interdite les 11 et 12 janvier 2025 sur le terrain de football stade Fernand Duchaussoy situé Chemin du Prépoire.
- Article 2** Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 3** Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site internet de la commune.
- Article 4** Le Service de Police Municipale,  
Monsieur le Commissaire de Police,  
Les Services Techniques de la Ville,  
Le Directeur Général des Services,  
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**10 JAN. 2025**

LIBERCOURT,.....

Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ



Monsieur le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

te